

Commune de Pierlas
République française
DEPARTEMENT

Séance de l'an deux-mille vingt-six et le vingt-deux mai

Date de la convocation : 19/05/2026

L'an deux-mille vingt-six et le vingt-deux mai, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Gilbert MARTINELLI

Membres en exercice : 7

Présents : 6

Votants : 6

PRESENTS (7) : MARTINELLI Gilbert - BRES Jean Marie - COLLOMP Nicole - TOCHE Sylvette
- BALDACCI Lèria – CHABAUD Emile

ABSENTS / EXCUSES (1) : GIORDAN Jean Claude

Secrétaire de séance : Sylvette TOCHE

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

2026.053 Désignation des représentants de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération D2026/034 en date du 17 avril 2026 du Conseil Communautaire fixant la composition de la CLECT à 53 sièges répartis au prorata du poids démographique des communes membres ;

Considérant que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour la durée du mandat ;

Considérant que le nombre de représentants de la commune au sein de la CLECT est égal au nombre de conseillers communautaires au sein du conseil municipal, soit 1;

Considérant que le(s) représentant(s) de la commune au sein de la CLECT doit(vent) être désigné(s) par le conseil municipal parmi ses membres,

Aussi, le Maire propose au Conseil de désigner Mme BALDACCI Lèria comme représentante de la commune au sein de la CLECT.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
De désigner Mme BALDACCI Lèria comme représentante de la commune au sein de la CLECT.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Nice le et publication du

Le Maire,
Gilbert MARTINELLI

